



Offre d'emploi – été 2021

Animateur(trice) en informatique et éducation populaire

Le Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles est un milieu de vie, un lieu d'apprentissage, de réflexion et d'information pour améliorer individuellement et collectivement nos conditions de vie. Il travaille à l'élaboration d'une société démocratique, plus juste et plus humaine, où tout le monde est accepté, reconnu et soutenu dans ses différences.

Description générale

Nous sommes à la recherche d'un·e animateur/animateur·e dynamique pour la session d'été 2021. Dans le cadre de ses fonctions, l'animateur/animateur·e devra veiller au bon déroulement des activités d'été et maintenir le lien avec nos participant·es. C'est l'occasion d'acquérir de l'expérience dans un milieu dynamique, de l'expérience en mobilisation citoyenne et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des résident·es du quartier.

TÂCHES

- Offrir des ateliers informatiques aux utilisateurs (formation, conseils, support)
- Encourager la prise de parole et l'implication des citoyens dans leur milieu, susciter la réflexion
- Participer à des tâches connexes

CRITÈRES ET QUALIFICATIONS

- Avoir 30 ans ou moins au début de l'emploi
- Connaissance des technologies de l'information et de la communication (Windows, suite Office, Internet, réseaux sociaux, multimédias, plateformes de vidéoconférence)
- Capacités et/ou expérience en animation d'activités et en éducation populaire
- Connaissance du milieu communautaire un atout
- Dynamique, autonome, qualités relationnelles et esprit d'équipe
- Maîtrise du français
- Connaissance de l'anglais un atout

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire du lundi au jeudi
- 22.5 h/semaine du 21 juin au 15 août 2021 (Contrat de 8 semaines)
- Salaire 21 \$/heure
- Réception des candidatures au accueil@carrefourpop.org jusqu'au 6 juin 2021 à minuit

« Nous encourageons fortement les personnes vivant à la croisée d'une ou plusieurs situations d'oppression à postuler. À compétences égales, leurs candidatures seront privilégiées »